



EGLISE EN GUYANE

Newsletter sur www.guyane.catholique.fr

CALENDRIER DU DIOCÈSE

NOVEMBRE 2022

1er au 12.

Assemblée plénière des évêques à Lourdes, visite des séminaristes, messe Antilles-Guyane à Saint Sulpice - Paris

13.

Installation du vicaire général à la cathédrale Saint Sauveur en tant que curé à la messe de 8h.

16 au 18.

Visite pastorale dans les communes du Nord-Ouest.

25 au 29.

Visite pastorale dans les communes du Nord-Ouest.



Éditorial: "Tous en effet, vivent pour lui"



Les saducéens sont en quelque sorte des « intégristes » ; ils s'arrêtent à l'enseignement de Moïse à savoir le Pentateuque – les 5 premiers livres de la Bible – et n'acceptent pas l'enseignement postérieur des prophètes et des sages de l'Ancien. Ainsi, ils ne croient pas en la résurrection, car à l'époque de Moïse, on pensait que la seule manière que l'homme avait de survivre après la mort était par le biais de sa postérité, c'est-à-dire à travers ses enfants. Au début de l'histoire d'Israël, le groupe prenait le pas sur l'individu ; ce qui était important, c'était le peuple, sa fidélité à l'alliance avec Dieu, sa fécondité, sa sécurité, etc. On a encore vu cette conception des choses au XXe siècle avec des pilotes japonais qui se suicidaient en jetant leurs avions sur des bateaux de guerre américains, car pour eux leurs vies personnelles étaient peu de chose à côté de la liberté et de l'honneur de leur Peuple. C'est avec le prophète Isaïe (Is 26, 19) et particulièrement à l'époque de la persécution d'Antiochus Épiphane qu'apparaît clairement en Israël cette foi en la survie individuelle après la mort (2 Maccabées 7, 1 s & 12, 40-46). En effet, le peuple ne comprenait pas qu'un juste qui meurt jeune à cause de sa foi n'ait aucune récompense pour sa fidélité.

A l'époque de Jésus seule une petite minorité (les saducéens) ne croient toujours pas en la résurrection. Quelques uns d'entre eux abordent donc Jésus pour tenter de lui prouver que l'idée de résurrection est stupide. Ils lui posent un problème difficile puisqu'il s'agit du cas de 7 frères qui épousent successivement la même femme sans laisser d'enfant. « A la résurrection, demandent-ils à Jésus, de qui sera-t-elle l'épouse ? »

La réponse de Jésus est double :

1) Il ne faut pas s'imaginer que le monde à venir est comparable à ce monde ci. Dans le Royaume, les Fils de Dieu sont éternels, leurs corps même sont « spiritualisés ». Ils n'ont plus besoin de se reproduire. Le mariage est donc superflu. De plus les citoyens de ce monde à venir aiment de l'amour même de Dieu, leur amour est donc universel et ne se réduit pas à une petite famille humaine mais s'étend pleinement à Dieu et à toutes ses créatures.

2) Il déplore leur méconnaissance de l'Écriture en citant un passage du deuxième livre du Pentateuque Ex 3, 6 : « Je suis le Dieu de ton père, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob. »

Jésus ajoute, Dieu n'est pas un Dieu de morts mais de vivants. En effet, si les noms qui sont dans le titre que Dieu se donne, à savoir « Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob », étaient ceux de morts, cela signifierait que Dieu n'est pas consistant, il serait le dieu des ombres, de ceux qui n'existent plus. Il serait lui-même une ombre. Mais Dieu est jaillissement de vie et il aime tout ce qui existe avec un amour de prédilection pour l'homme qu'il a créé à son image ! Or en Dieu Amour et Vie se confondent (cf. Jn 14, 6 et 1 Jn 4, 8) de sorte que ceux qu'il aime vivent par lui. Par conséquent, ceux qui accueillent son amour et s'attachent à lui demeurent vivants. Si une jeune femme fait alliance avec un milliardaire, elle devient par le fait même milliardaire, de même si vous faites alliance avec la Vie, vous devenez vivants éternellement par le fait même. Jésus le dit bien dans cet évangile : « Tous, en effet, vivent pour lui ».

Ainsi les patriarches mais aussi tous ceux qui ont vécu dans la foi au Dieu d'Israël sont vivants. Nous nous rappelons que sur la Montagne de la Transfiguration, Moïse et Elie apparurent en gloire au côté de Jésus. Tous les saints sont dans cette même gloire entrevue par les apôtres sur le Mont Thabor. Et nous-mêmes cheminons vers cette gloire en tâchant de marcher à la suite de Jésus sous la poussée de l'Esprit Saint. Nous sommes promis non à la mort mais à la Vie. Baptisés nous dit saint Paul, nous avons revêtu le Christ (Ga 3, 26), nous avons endossé aussi sa victoire sur la mort et la gloire de la Résurrection.

+ **Alain Ransay**, évêque de la Guyane

LA COMMÉMORATION DES FIDÈLES DEFUNTS



Le 2 novembre, lendemain de la Toussaint, l'Église commémore les défunts. C'est le "Jour où l'Église intercède pour ses membres endormis dans la mort et qui souffrent dans une ultime purification avant d'entrer dans la Gloire" (Martyrologe de Solesmes).

« La pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés, est une pensée sainte et pieuse » (2 M 12,45). Notre prière pour eux peut non seulement les aider mais aussi rendre efficace leur intercession en notre faveur. (Catéchisme de l'Église Catholique N° 958)

Unie aux mérites des saints, notre prière fraternelle vient au secours de ceux qui sont en attente de la vision béatifique. Selon les commandements divins, l'intercession pour les morts obtient des mérites qui servent au plein accomplissement du salut. C'est une expression de la charité fraternelle de l'unique famille de Dieu, par laquelle « nous répondons à la vocation profonde de l'Église » (Lumen gentium, n.51); « sauver des âmes qui aimeront Dieu éternellement » (Thérèse de Lisieux). Pour les âmes du purgatoire, l'attente du bonheur éternel, de la rencontre avec le Bien-Aimé, est source de souffrances à cause de la peine due au péché qui maintient loin de Dieu; Mais il y a aussi la certitude que, le temps de purification achevé, l'âme ira à la rencontre de Celui qu'elle désire (cf. Ps 42; 62) » Pape Jean-Paul II

« J'encourage donc les catholiques à prier avec ferveur pour les défunts, pour ceux de leurs familles et pour tous nos frères et soeurs qui sont morts, afin qu'ils obtiennent la rémission des peines dues à leurs péchés et qu'ils entendent l'appel du Seigneur » Pape Jean-Paul II.

FÊTE PATRONALE DE LA PAROISSE SAINT MARTIN DE PORRÈS



La paroisse Saint Martin de Porrès, située à côté du rond-point Galmot, était en fête du 25 octobre au 03 novembre 2022.

On s'en souvient, cette chapelle a été construite en 1994. Soeur Jeanne de la Miséricorde en a eu une active contribution. La chapelle était auparavant rattachée à la Cathédrale St Sauveur de Cayenne. Depuis 2018, elle est devenue paroisse. Nous accueillons diverses communautés. Les plus représentatives sont les créoles, les brésiliens, les hispaniques. Les messes sont célébrées le plus souvent en français et dans certaines occasions en portugais ou en espagnol.

Aujourd'hui, c'est père Jean-Paul SIKPE (Missionnaire du verbe de Vie) qui en est le curé.

Les festivités ont donc débuté le 25 octobre 2022 par la messe, pendant laquelle nous faisons la prière de la neuvaine dédiée à saint Martin de Porrès. Durant ces neuf jours nous avons eu le plaisir de nous nourrir des homélies de différents prêtres invités pour l'occasion, messes animées par différentes chorales.

Après chaque homélie, nous récitons la prière d'intercession, nous évoquons la vie de saint Martin suivie de la litanie.

Saint Martin était réputé pour son humilité de cœur, son amour pour les pauvres et les malades, sa foi ardente, son obéissance à l'Eglise, son amour inconditionnel pour l'Eucharistie. Il a accompli beaucoup de miracles durant sa vie et après sa mort.

Le samedi 29 octobre 2022 à 16h00, nous avons fait une procession dans les rues avoisinantes. C'était une autre occasion de faire connaître ce saint dans le quartier. Une collation était offerte aux paroissiens présents.

Enfin, le jeudi 03 novembre à 18h15, une messe solennelle a été célébrée par Mgr Asselos accompagné de père Jean-Paul et des prêtres invités (Mgr. Mesmin, père Ronel, père Damien). Mgr Asselos a souligné que saint Martin de Porrès a été canonisé il y a juste 60 ans, c'était le 16 mai 1962. C'est la chorale des hommes de la cathédrale qui a assuré l'animation. Les fidèles, nombreux, ont participé dans la joie à ce moment de communion.



La fête s'est ponctuée par un partage fraternel autour d'une table bien garnie et s'est terminée dans la joie.

Alex et Fiorna

LA CÉLÉBRATION DE LA TOUSSAINT A ANTECUME PATA



Du 1er au 2 novembre 2022 se sont déroulées 2 célébrations : la célébration de tous les saints du ciel et la célébration de tous les défunts.

Nous n'étions pas beaucoup à la célébration car certains fidèles avaient des problèmes de santé et d'autres étaient absents pour diverses raisons, ainsi nous n'étions qu'une dizaine de chrétiens catholiques et quelques invités.

Selon le souhait des familles des défunts, nous nous sommes rendus à deux cimetières en pirogue : au village Antecume Pata et puis sur un îlot . Pour la première fois de ma vie, en tant que diacre, j'ai fait la bénédiction des tombes. Pour être sincère, nous avons prié pour les défunts comme nous avons prié pour tous les saints du ciel. En général chez nous le cimetière ne se trouve pas sur le même lieu, chaque famille choisi un endroit.



Ces fêtes religieuses sont un soulagement pour nous, cela nous permet de nous retrouver tous ensemble, de faire des échanges, d'être dans la joie et dans l'harmonie ! C'est ce que veut dire être chrétien : « Aimez-vous les uns les autres comme moi je vous ai aimé ». Ecouter la parole de Dieu et la mettre en pratique pour pouvoir faire la part des choses, et, quelque soit la religion, pour nous accepter tel que nous avons été créé.

Diacre Aiku.

JE PARTICIPE AU DENIER DE L'ÉGLISE

Mot de l'évêque

Vous le savez, l'église catholique de Guyane connaît de grandes difficultés financières...**Le denier de l'église est une ressource absolument fondamentale**; il permet de rémunérer les prêtres, qui ne le sont plus par la CTG, de payer les assurances ainsi que la formation des séminaristes, de financer l'administration de l'évêché.

Le denier n'est pas un don comme les autres, il est lié à la dîme d'Abraham et à l'offrande du Temple. **Moi-même, évêque de Guyane, je participe au denier** car personne n'est exempté d'offrir à Dieu un sacrifice en prenant sur ce qu'il a reçu de Lui pour le Lui donner en action de grâce. **Cette offrande du denier est un don sacré** (tout ce qui est offert à Dieu devient sacré) **qui servira en définitive au salut des âmes.**

saint Paul nous dit: « À semer trop peu, on récolte trop peu; à semer largement, on récolte largement. » (2 Cor 9,6).

Je termine avec cette parole du prophète Malachie dont beaucoup, y compris moi-même, ont fait l'expérience concrète: « Apportez toute la dîme à la maison du trésor, pour qu'il y ait de la nourriture dans ma Maison. Soumettez-moi donc ainsi à l'épreuve, - dit le Seigneur de l'univers -, et vous verrez si je n'ouvre pas pour vous les écluses du ciel, si je ne répands pas pour vous la bénédiction en abondance! » (Ml 3, 10)



+ **Alain Ransay**, évêque de Cayenne.

COMMENT JE PARTICIPE ?

- ❖ **Auprès de ma paroisse** (par chèque à l'ordre de la mission catholique ou en espèces).
- ❖ **À l'évêché** (par chèque ou par prélèvement bancaire, se munir d'un RIB).
- ❖ **Par virement ponctuel ou permanent**
- ❖ **Sur le site du diocèse**
www.guyane.catholique.fr

Crédit Mutuel				
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE				
Identifiant national de compte bancaire - RIB				
Banque 10278	Guichet 05330	N° compte 00020470001	Clé 61	Devise EUR
Domiciliation CREDIT POPULAIRE GUYANAIS				
Identifiant international de compte bancaire				
IBAN (International Bank Account Number)				
FR76	1027	8053	3000 0204	7000 161
BIC (Bank Identifier Code) CMCIFR2A				
Domiciliation CREDIT POPULAIRE GUYANAIS P JUSTIN CATAYEE 2 RUE DES IBIS 97300 CAYENNE ☎ 0 820 82 09 00 (Service 0,12 €/min + prix appel)			Titulaire du compte (Account Owner) MISSION CATHOLIQUE DE LA GUYANE 24 RUE MADAME PAYE 97300 CAYENNE	
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.				
PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ				

NB: Pour les virements et dépôts de chèques, merci de préciser DENIER DE L'ÉGLISE.

Que Dieu vous bénisse en abondance pour vos dons, pour votre contribution à la vie de l'Église !